

**28<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DE LA  
FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS  
Sopot, Pologne, 31 août – 4 septembre 2015**

**CEREMONIE D'OUVERTURE**

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

***Monsieur le Président du Senat***

***Messieurs les Ministres,***

***Excellences***

***Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, et militaires en vos grades et qualités,***

***Messieurs les présidents des associations de notre Pays hôte***

***Chers délégués, chers amis,***

« Nulle voix n'est plus qualifiée pour s'élever en faveur de la Paix que celle des hommes qui ont combattu dans les guerres ».

Cette phrase que Ralph Bunche, Prix Nobel de la Paix, a mise en exergue dans la rédaction du Credo de la FMAC va inspirer nos réflexions pour la conduite des travaux de cette 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale qui s'ouvre aujourd'hui à Sopot.

Une Assemblée générale qui s'inscrit dans le cadre du 65<sup>ème</sup> anniversaire de notre Fédération mondiale et du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

La Fédération mondiale des anciens combattants a été bouleversée et profondément attristée par la disparition en octobre dernier de son cher président Datuk Abdul Hamid Ibrahim. Après cette séance solennelle d'ouverture nous rendrons hommage à sa mémoire en présence de sa chère épouse que je salue très respectueusement et avec beaucoup d'émotion.

Monsieur le Ministre, je tiens au nom de la FMAC à vous exprimer nos vifs remerciements pour le soutien que vous nous avez apporté dans la préparation et l'organisation de cette Assemblée en associant à ses remerciements tous ceux de vos collaborateurs de l'Office des anciens combattants et victimes de l'oppression qui, depuis des mois en liaison étroite avec notre secrétariat, se sont employés à réussir notre accueil dans cette magnifique région de Pologne chargée de souvenirs et d'histoire.

Il y a 65 ans, une équipe de visionnaires décidaient d'unir leur efforts pour que ceux qui avaient vécu les souffrances de la guerre, qu'ils aient combattu côte à côte ou les uns contre les autres, puissent œuvrer en commun pour un monde meilleur conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des Droits de l'homme et contribuer aussi à panser les plaies de la guerre en améliorant la qualité de vie de toutes ses victimes.

La FMAC est aujourd'hui présente sur les cinq continents, dans 96 pays par ses associations qui rassemblent dans leurs rangs plus de 40 millions de membres car malheureusement les conflits régionaux qui se développent dans le monde génèrent de nouveaux anciens combattants et de nouvelles associations que la FMAC accueille selon ses critères statutaires qui imposent à chacun de partager les mêmes valeurs à égalité de droits et de devoirs.

Les anciens combattants sont souvent présentés comme des personnes ou des groupes tournés vers le passé.

Certes, nous sommes bien sûr attachés à cultiver la mémoire de ces épisodes douloureux de notre vie surtout pour rendre hommage à ceux des nôtres qui sont morts à nos côtés sur les champs des

batailles mais, et nous le démontrons par notre action dans tous les domaines de notre activité, nous entendons tirer les enseignements du passé pour l'appliquer au présent et préparer l'avenir.

Depuis sa création, la FMAC s'est toujours attachées à œuvrer en faveur de la Paix dans son sens pluriel, pour plus de sécurité, de liberté, de solidarité, au plan institutionnel et à celui de l'opinion publique.

Elle a eu un rôle pilote pour conduire au plan international et dans les différents pays son approche méthodologique et pragmatique des situations et des activités.

C'est ainsi qu'elle a contribué à la mise en œuvre d'une conception globale de la réadaptation des invalides de guerre et, plus généralement, des personnes handicapées en se préoccupant de tous les aspects de la personne physique, mental, professionnel et social pour mettre en valeur les aptitudes plutôt que de souligner les déficiences.

Les graves événements qui ensanglantent le monde par des actes qui bouleversent la conscience humaine justifient que la communauté mondiale des anciens combattants s'exprime et se mobilise.

C'est le rôle de cette Assemblée qui aura à actualiser les moyens de l'action de la Fédération mondiale des anciens combattants pour intensifier le respect des droits de l'homme et du Droit international humanitaire et poursuivre sur la voie qui doit mener à un monde plus juste et plus fraternel : un monde de paix, de liberté et de solidarité.

Avant de conclure je voudrai adresser un signe d'amitié à notre président d'honneur Serge Wourgaft qu'une difficulté familiale passagère tient éloigner de nous mais je sais combien il est unit à nous par la pensée. Il m'a prié de vous saluer tous et toutes. L'Assemblée me permettra de lui adresser en son nom un message d'amitié et de reconnaissance à l'occasion, aujourd'hui, de son 97<sup>ème</sup> anniversaire.

Je vous souhaite à vous tous chers délégués, un bon et fructueux travail dans un climat serein et constructif.

Je vous remercie.